



coronavirus COVID-19



À DIFFUSER

Destinataires : Communauté du CHUM

Date : 29 avril 2020

Objet : **Masque chirurgicaux : en tout temps dans les secteurs cliniques**

Afin de minimiser le risque d'écllosion, toutes les personnes oeuvrant dans les secteurs cliniques doivent maintenant porter le masque chirurgical **en tout temps**.

Il est important de mentionner que le port du masque chirurgical ne remplace pas le port du masque N-95 lorsque vos tâches le requièrent.

En dehors des secteurs cliniques, les directives suivantes demeurent :

- respectez la distance de 2 mètres
- portez un masque lorsqu'il est impossible de respecter la distance de 2 mètres
- lavez-vous les mains régulièrement

L'unité de prévention et contrôle des infections